

Procès-verbal de proclamation des résultats des élections au scrutin proportionnel des membres

du **CONSEIL DE L'IREM**

scrutin du **jeudi 11 décembre 2014**

Collège **des animateurs en poste dans les 1er et 2nd degrés**

inscrits	27	votants	21	% de participation	77,78	Suffrages exprimés	20
nombre de sièges attribués au collège						6	
quotient électoral :		<u>suffrages exprimés</u>				3,33 voix	
		sièges à pourvoir					

ONT OBTENU : (il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de ses suffrages contient de fois le quotient électoral - article 719-21 alinéa 4 du Code de l'éducation).

INTITULE DES LISTES	VOIX	SIEGE(S)	RESTE	RANG	SIEGE(S) AU PLUS FORT RESTE
Cherchons à l'IREM avec le secondaire	20	6	0,00	1	0
	TOTAL	6		Total siège(s) pourvu(s)	6

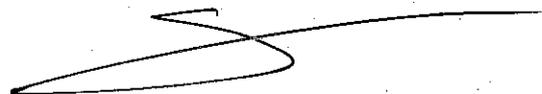
En conséquence, sont élus (article D 729-21 alinéa 10 du Code de l'éducation)

LAMBOTTE Lionel
ANTONACCIO Nadine
BASTIEN Estelle
GOUMONT Didier
LEY Rodolphe
TRIVIER Isabelle

Cherchons à l'IREM avec le secondaire

Maxéville, le jeudi 11 décembre 2014

Le Directeur de l'ESPE



Fabien SCHNEIDER

Procès-verbal de proclamation des résultats des élections au scrutin proportionnel des membres

du **CONSEIL DE L'IREM**

scrutin du **jeudi 11 décembre 2014**

Collège **des animateurs en poste dans le supérieur**

inscrits	13	votants	9	% de participation	69,23	Suffrages exprimés	9
nombre de sièges attribués au collège						4	
quotient électoral :		<u>suffrages exprimés</u>		2,25 voix			
		sièges à pourvoir					

ONT OBTENU : (il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de ses suffrages contient de fois le quotient électoral - article 719-21 alinéa 4 du Code de l'éducation).

INTITULE DES LISTES	VOIX	SIEGE(S)	RESTE	RANG	SIEGE(S) AU PLUS FORT RESTE
STEF André	9	4	0,00	1	0
	TOTAL	4			0
		Total siège(s) pourvu(s)		4	

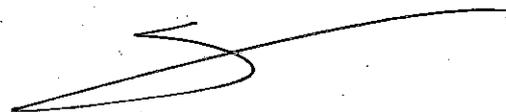
En conséquence, sont élus (article D 729-21 alinéa 10 du Code de l'éducation)

STEF André
 DUBOIS Isabelle
 GARET Olivier
 WEISSE Jean-François

} STEF André

Maxéville, le jeudi 11 décembre 2014

Le Directeur de l'ESPÉ



Fabien SCHNEIDER

**Procès-verbal de proclamation des résultats des élections au scrutin proportionnel des membres**du **CONSEIL DE L'IREM**scrutin du **jeudi 11 décembre 2014**Collège **des personnels BIATS**

inscrits	2	votants	1	% de participation	50,00	Suffrages exprimés	1
nombre de sièges attribués au collège						1	
quotient électoral :		$\frac{\text{suffrages exprimés}}{\text{sièges à pourvoir}}$		1,00 voix			

ONT OBTENU : (il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de ses suffrages contient de fois le quotient électoral - article 719-21 alinéa 4 du Code de l'éducation).

INTITULE DES LISTES	VOIX	SIEGE(S)	RESTE	RANG	SIEGE(S) AU PLUS FORT RESTE
SPERNER Sylvie	1	1	0,00	1	0
TOTAL		1			0
				Total siège(s) pourvu(s)	1

En conséquence, sont élus (article D 729-21 alinéa 10 du Code de l'éducation)

SPERNER Sylvie

Maxéville, le jeudi 11 décembre 2014

Le Directeur de l'ESPÉ

Fabien SCHNEIDER